

## CONCEPTION DU LOCAL

- Local fermé à clé
- Sol plat et stabilisé
- Sol imperméable et résistant aux produits chimiques
- Sol en légère pente vers un siphon d'évacuation, relié à une fosse de récupération ou une station de traitement
- Étagères en matériaux, incombustibles, résistants chimiquement et mécaniquement
- Ventilation adaptée : l'idéal étant une VMC. Le minimum étant une ventilation naturelle avec entrée d'air en partie basse du local et sortie d'air à l'opposé en partie haute
- Largeur des voies de circulation de 80cm au minimum pour faciliter les déplacements
- En cas de gerbage, mettre les contenants les plus lourds en bas
- En cas de stockage en rayonnage, prévoir un moyen d'accès adapté et stabilisé
- Limiter la profondeur des étagères
- Les installations électriques doivent être conformes aux exigences réglementaires

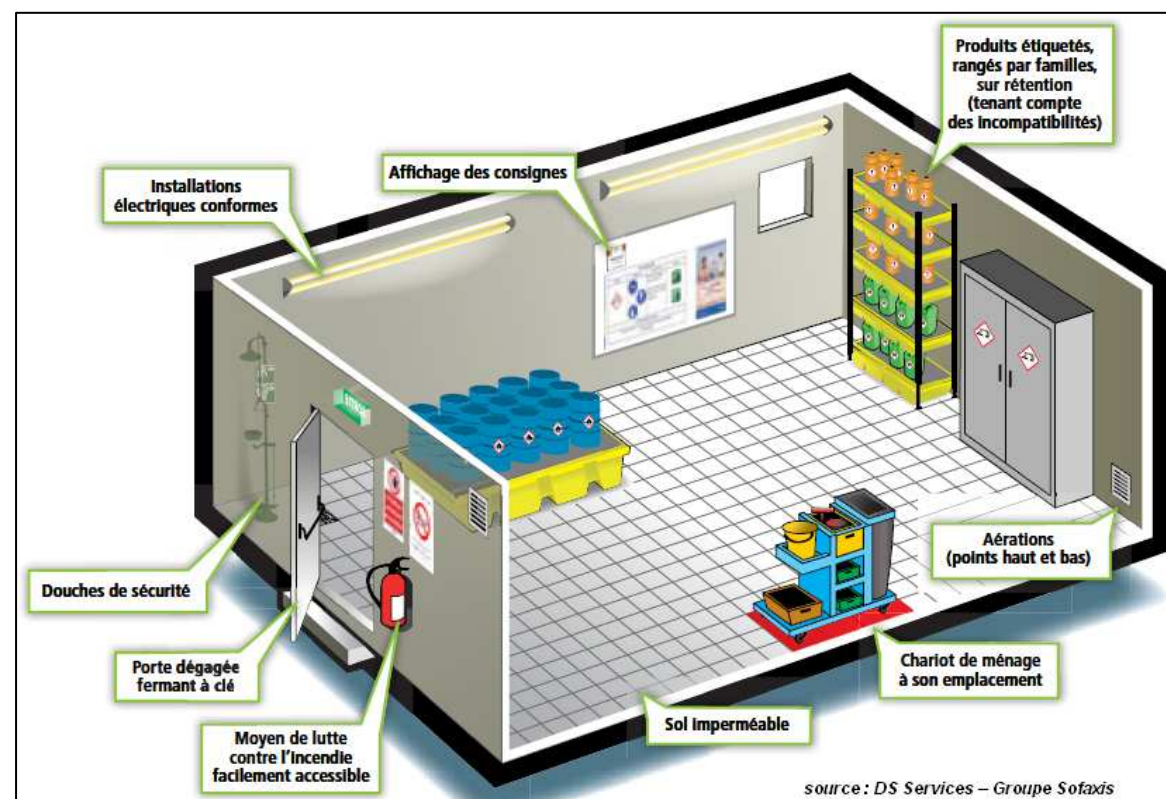
## CAS PARTICULIER DES ARMOIRES

- Signalées et fermées à clé
- Aérées et/ou ventilées
- Equipées de bac de rétention
- Limitées à de petites quantités



## IMPLANTATION DU LOCAL

- Accès facile
- Eloigné ou isolé des emplacements stratégiques (local de travail, zone d'habitation...) et des zones de passage



## GESTION DU STOCKAGE

- Tenir un registre des stocks
- Etablir un plan de stockage comportant la localisation précise des différentes classes de produits (utile en cas d'incendie)
- Définir la quantité maximale admissible par classe de produits et pour l'ensemble des produits
- Tenir à disposition un classeur avec les fiches de données de sécurité

## LUTTE CONTRE L'INCENDIE ET LE DEVERSEMENT

- Extincteurs adaptés, à proximité et signalés
- Personnel formé à l'utilisation des extincteurs
- Produit absorbant inerte, type sable ou vermiculite à disposition en cas d'épandage accidentel (sciure de bois à proscrire !!!)
- Pelle, sac, balai, raclette, bacs de rétention et fût étanche.

## REGLES DE STOCKAGE

- Respecter la compatibilité/incompatibilité des produits entre eux

	+	-	-	+	-
	-	+	-	0	-
	-	-	+	+	-
	+	0	+	+	-
	-	-	-	-	0

### Légende :

- : ne doivent pas être stockés ensemble,
- 0 : ne doivent être stockés ensemble que si certaines conditions sont appliquées,
- + : peuvent être stockés ensemble

- Interdire de :

- fumer boire ou manger,
- utiliser une flamme nue,
- utiliser des appareils électriques non autorisés,
- effectuer des travaux entraînant une production, d'étincelle ou un dégagement de chaleur.

- Rappeler les interdictions et les obligations par voie d'affichage



- Disposer un bac de rétention par type de produits et par étage
- Limiter la hauteur de stockage (produits dangereux à moins d'1m60 et produits corrosifs au plus près possible du sol)
- Ne pas stocker les produits en quantité excessive ni sur de trop longues périodes
- Etiqueter les emballages lorsque ceux-ci ne sont pas d'origine
- Ne pas transvaser dans des contenants usagers ou alimentaires